



HYDRO BAN®

DS-6630-0721

**Globally Proven
Construction Solutions**



1. NOM DU PRODUIT

HYDRO BAN®

2. FABRICANT

LATICRETE Europe S.r.l. a socio unico

Via Paletti, snc, 41051

Castelnuovo Rangone MO, Italy

Téléphone : +39 059 535540

E-mail : info@laticreteurope.com

Website : laticrete.eu

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

HYDRO BAN est une membrane d'imperméabilisation et d'isolation des fissures, mince et porteuse, qui ne nécessite pas l'utilisation de tissu sur la surface, dans les creux ou les angles, et qui adhère directement à une grande variété de substrats. Il s'agit d'un polymère de caoutchouc liquide auto-durcissant à un composant doté de la technologie anti-microbienne Microban® qui forme une membrane d'imperméabilisation flexible et sans soudure.

Applications

- Intérieur et extérieur
- Piscines, fontaines et jeux d'eau
- Bacs à douche, cabines et contours de baignoire
- Salles de bains et buanderies industrielles, commerciales et résidentielles
- Spas et bains à remous
- Cuisines et zones de préparation des aliments
- Terrasses et balcons au-dessus d'espaces inoccupés
- Plans de travail et façades

- Salles de vapeur (lorsqu'il est utilisé avec une barrière de vapeur)

Avantages

- Posez le carrelage, la brique fine et la pierre directement sur la membrane HYDRO BAN
- Monocomposant et prêt à l'emploi – facile et rapide à appliquer à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau
- Mince ; seulement 0,5 à 0,8 mm d'épaisseur une fois durcie
- Anti-fracture jusqu'à 3 mm sur le rétrécissement et autres fissures non structurales
- Pas de tissu requis (pour les espaces ou les fissures avec un mouvement horizontal jusqu'à 3 mm)
- Adhère directement aux appareils sanitaires en métal et en PVC
- Séchage rapide – permet un test d'étanchéité environ 2 heures après le durcissement final (à 21 °C/50 % d'humidité relative)
- La couleur passe d'un vert sauge clair à un vert olive en séchant – une teinte plus claire facilite l'inspection
- Sûr - sans solvants et ininflammable
- Équipé de la technologie antimicrobienne Microban® pour protéger l'élément traité
- Conforme à la norme EN 14891 DM OP
- Dépasse les normes ANSI A118.10 et A118.12
- Approuvé par l'IAPMO
- Classification « Service extra lourd » selon les taux de performance du TCNA (RE : ASTM C627 Robinson Floor Test)

Supports autorisés

- Béton
- Mortier de ciment
- Plâtre de ciment
- Blocs de béton manufacturé
- Brique
- Panneau de gypse
- Contreplaqué collé extérieur (Intérieur seulement)
- Panneau de fibre de ciment
- Carrelage en céramique et pierre
- Ciment granito

Conditionnement

- Seau de 5 kg ; 80 seaux par palette
- Seau de 10 kg ; 40 seaux par palette
- Seau de 20 kg ; 27 seaux par palette

Rendement / Consommation

~0,95 kg/m² (avec deux couches)

Conservation

Les contenants fermés hermétiquement en usine de ce produit sont garantis comme étant d'excellente qualité pendant deux (2) ans s'ils sont conservés au-dessus du sol dans un endroit sec. *** Un taux d'humidité élevé réduira la durée de conservation des produits ensachés.

Limites d'utilisation

- NE PAS utiliser comme membrane de toiture principale sur un espace occupé. Pour plus d'informations sur l'installation de carrelage sur des terrasses en bois, ou sur des espaces occupés ou finis, veuillez vous référer à la FDT 157 « Installation extérieure de carrelage et de pierre au-dessus d'espaces occupés ».
- NE PAS coller sur des surfaces en panneaux à copeaux orientés, en panneaux de particules, en contreplaqué collé intérieur, en meranti, en Masonite® ou en bois dur.
- NE PAS utiliser sur des joints de dilatation dynamiques, des fissures structurelles ou des fissures avec un mouvement différentiel vertical (voir les instructions d'installation de l'HYDRO BAN, FD 663.5 pour des instructions complètes).
- La pose des membranes d'imperméabilisation dans des applications submergées doit être effectuée de manière à créer un « effet de cuvette étanche » continu, sans vides ni interruption. Par conséquent, il n'est pas recommandé d'appliquer des membranes d'imperméabilisation dans des zones limitées (p. ex. uniquement au niveau de la ligne d'eau) lors des applications submergées.
- NE PAS installer sur des fissures structurelles, des fissures avec un mouvement vertical ou un mouvement horizontal supérieur à 3 mm
- NE PAS utiliser comme barrière de vapeur (notamment dans les salles de vapeur).
- NE PAS exposer la membrane non protégée au soleil ou aux intempéries pendant plus de 30 jours.
- NE PAS exposer à une pression hydrostatique négative, à une transmission de vapeur excessive, à des solvants pour caoutchouc ou à des cétones.
- Doit être recouvert de carrelage en céramique, de pierre, de brique, d'une couche épaisse et sèche de mortier (applications non submergées), de terrazzo ou d'un autre fini supportant la circulation. Utiliser un panneau de protection pour une couverture temporaire.
- Obtenir l'approbation des autorités locales responsables du code du bâtiment avant d'utiliser le produit dans des applications de receveur à douche.

- NE PAS installer directement sur des sols en bois à simple parement, des baignoires/douches/fontaines en contreplaqué ou des constructions analogues.
- NE PAS UTILISER sous le ciment ou autres finitions en plâtre. Consulter le fabricant de plâtre pour connaître ses recommandations lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire sous les finitions en plâtre.
- NE PAS UTILISER sous des sous-couches auto-nivelantes ou des surfaces d'usure décoratives.

Remarque : les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter un carrelage en céramique/pierre, une brique mince et des finis analogues.

Recommandations

Consulter la FDS pour plus d'informations sur la sécurité.

- Effectuer un petit test avec le produit avant de l'appliquer sur toute la surface.
- Laisser la membrane durcir complètement (typiquement 24 heures entre 10 °C et 21 °C et 70 % d'humidité relative) ; faire un test d'étanchéité avant de poser le carrelage ou la pierre (typiquement 2 heures à 21 °C ou plus et 50 % d'humidité relative avant le test d'étanchéité).
- La quantité maximale d'humidité dans le substrat en béton ne doit pas dépasser 3 %.
- Par temps froid, protéger de la circulation le travail fini jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- L'épaisseur de la couche humide est de 0,4 à 0,6 mm par couche. Utiliser une jauge d'épaisseur de film humide pour vérifier l'épaisseur.
- Laisser les mortiers humides durcir pendant 72 heures à 21 °C avant de poser HYDRO BAN. Laisser HYDRO BAN durcir pendant au moins 2 heures à 21 °C avant de le soumettre à des tests d'étanchéité dans ces conditions.
- Protéger le produit de la circulation ou de l'eau jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- HYDRO BAN passe d'un vert sauge clair à un vert olive plus foncé lorsqu'il est complètement durci. La deuxième couche ne doit pas être appliquée tant que la première n'a pas complètement durci. Tous les tests de test d'étanchéité doivent être effectués après le durcissement complet de la deuxième couche, sans qu'aucune zone de couleur sauge claire ne soit visible.
- Après l'application de la deuxième couche à 21 °C et 50 % d'humidité relative, le temps de pose du carrelage variera en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative.
- Il peut être nécessaire de pré-traiter les substrats très absorbants avec PRIMER PLUS, PRIMER SUPERIOR ou une couche de primaire d'HYDRO BAN composée de 1 partie d'HYDRO BAN et de 4 parties d'eau propre.

- HYDRO BAN ne fait pas l'objet d'une classification de danger selon la directive 99/45/CE
- Tenir hors de portée des enfants.
- En cas de contact avec les yeux et la peau, rincer abondamment à l'eau.

4. DONNÉES TECHNIQUES



Informations COV/LEED

- GEV EMICODE : EC1 Plus
- ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR : A+
- UL Greenguard : Ce produit a été certifié pour ses faibles émissions chimiques (ULCOM/GG UL2818) dans le cadre du programme de certification GREENGUARD UL pour les émissions chimiques des matériaux de construction, des finis et de l'ameublement (norme UL 2818) par UL Environment.

Norme/Certification

- EN 14891, DM OP
- ANSI A118.10
- A118.12
- Rapport du service d'évaluation de la ICC ESR-2417
- Code de plomberie IAPMO/Uniform, dossier n° 3524
- Système de gestion de la qualité ISO 9001:2015

Propriétés physiques

Classification EN 14891:	DM OP	
Base :	Polymère de caoutchouc liquide auto-durcissant	
Couleur :	Vert clair	
Densité apparente :	1,35 g/cm ³	
Inflammabilité :	Non	
	Valeur	Exigences
Adhérence initiale :	~ 10 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après immersion dans l'eau :	~ 08 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après action de la chaleur :	~ 13 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après les cycles de gel-dégel :	~ 09 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après immersion dans une eau saturée de calcium :	~ 12 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après immersion dans une eau colorée :	~ 08 N/mm ²	≥ 0,5 N/mm ²
Imperméabilisation à 1,5 bar pendant 7 jours (pression standard) :	Aucune pénétration	Aucune pénétration
Capacité de pontage des fissures (dans des conditions standard) :	~ 50 mm	≥ 075 mm

Propriétés d'application

Consistance :	Liquide lisse et épais
Densité humide :	1,35 g/cm ³
Ratio du mélange :	Prêt à l'emploi
Température d'application :	+de 10 °C à +30 °C
Temps moyen d'application de la deuxième couche :	~De 1 à 2 heures
Temps pour le test d'étanchéité :	2 heures (après la couche finale)*
Temps de séchage avant installation du carrelage :	2 heures (après la couche finale)*
Épaisseur maximale par couche :	0,4 à 0,6 mm
Épaisseur totale maximale (séchée) :	0,5 à 0,8 mm

*à 21 °C et 50 % d'humidité relative

Substrat	Temps de séchage approximatif**
Béton	50 minutes
Panneau de ciment	30 minutes
Sous-couche en fibrociment	15 minutes

**Après l'application de la deuxième couche à 21 °C et 50 % d'humidité relative. Le temps de séchage varie en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative.

Les données techniques présentées sont collectées dans des conditions de laboratoire standard et sont sujettes à modification sans préavis. Les performances réelles du produit dépendent des conditions d'application du chantier, de la méthode de pose utilisée et du type de revêtement.

5. APPLICATION

HYDRO BAN® peut être appliqué à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'une truelle. Toutes les zones doivent recevoir deux (2) couches pour garantir l'imperméabilisation. Lors de l'utilisation d'un rouleau à peinture, le substrat ne transparaîtra pas à travers HYDRO BAN s'il est recouvert d'une couche de membrane sèche de 0,5 à 0,8 mm. La couleur passe d'une couleur sauge claire à un vert olive lorsque le produit est complètement séché. Se référer à la FD 663.5 pour des instructions d'installation complètes avant d'utiliser le produit.

Préparation de la surface

La température de la surface doit être comprise entre 10 et 30 °C pendant l'application et pendant 24 heures après la pose. Tous les substrats doivent être structurellement sains, propres et exempts de saleté, d'huile, de graisse, de peinture, de laitance, d'efflorescence, de produits de protection pour béton ou de produits de cure. Lisser un béton rugueux ou irrégulier pour obtenir une finition de type effet bois flottant ou mieux avec un mortier LATICRETE. Ne pas niveler avec des produits à base de gypse ou d'asphalte.

La déviation maximale dans le plan ne doit pas dépasser 6 mm sur 3 m avec une variation maximale de 1,5 mm sur 0,3 m entre les points hauts. Humidifier les surfaces chaudes et sèches et balayer l'excès d'eau – l'installation peut être faite sur une surface humide. Voir la FD 663.5 pour des informations sur l'installation sur du béton.

1. Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter un carrelage en céramique ou en pierre, des briques ou des finitions semblables. L'installateur doit vérifier que la flèche sous toutes les charges temporaires, permanentes et dynamiques appliquées sur les sols intérieurs en contreplaqué ne dépasse pas les normes de l'industrie de L/360 pour le carrelage en céramique et la brique ou L/480 pour les installations en pierre et L/600 pour toutes les applications de placage extérieur, où L = longueur de la portée.

2. Construction minimale pour les sols intérieurs en contreplaqué.

a) SOUS-PLANCHER : contreplaqué collé extérieur de 15 mm d'épaisseur, soit uni avec tous les bords des feuilles bloqués, ou à rainure et languette, sur des joints en porte-à-faux espacés de 400 mm c. à c. au

maximum ; fixer le contreplaqué à 150 mm c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 200 mm c. à c. le long des supports intermédiaires avec des clous (ou des vis) à tige crantée 8d, enduits ou galvanisés à chaud au trempé ; laisser un espacement de 3 mm entre les extrémités des feuilles et de 6 mm entre les feuilles ; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature ; coller les feuilles aux joints avec de la colle mastic.

b) SOUS-COUCHE : contreplaqué collé extérieur de 15 mm d'épaisseur fixé à 150 mm c. à c. le long des extrémités de la feuille et à 200 mm c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous (ou des vis) 8d à tige crantée, enduits ou galvanisés à chaud au trempé ; laisser un espace de 3 mm à 6 mm entre les feuilles et de 6 mm entre les bords des feuilles et toute surface contiguë ; décaler les joints de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles ; coller la sous-couche au sous-plancher avec de la colle mastic. Se référer à la fiche de données techniques 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois » pour des détails complets.

Pré-traiter les fissures et les joints

Remplir toutes les fissures du substrat, les joints froids et les joints de déformation jusqu'à obtenir un fini lisse en utilisant un enduit fin fortifié au latex LATICRETE. Appliquer une couche généreuse** d'HYDRO BAN d'environ 200 mm de large sur les fissures du substrat, les joints froids et les joints de reprise à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau (revêtement de rouleau à duvet épais). Un tissu d'imperméabilisation/antifracture de 150 mm peut être utilisé pour pré-traiter les fissures, les joints, les courbes, les angles, les drains et les pénétrations avec HYDRO BAN.

Pré-traiter les creux et les transitions sol/mur

Remplir tous les creux du substrat et les transitions sol/mur pour obtenir un fini et des changements de plan lisses en utilisant un enduit fin fortifié au latex. Appliquer une couche généreuse** d'HYDRO BAN d'environ 200 mm de large sur les plis du substrat et les transitions sol/mur à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau (revêtement à duvet épais).

Pré-traiter le système de drainage

Le système de drainage doit être du type bride de collage ou anneau de serrage, avec chantepleures et selon la norme ASME A112.6.3. Appliquer une couche généreuse** de membrane d'imperméabilisation HYDRO BAN liquide autour et sur la bride de collage ou la moitié inférieure de l'anneau de serrage du drain. Couvrir d'une seconde couche** d'HYDRO BAN. Une fois sec, appliquer un cordon de mastic silicone LATASIL™ à l'endroit où l'HYDRO BAN rencontre la

gorge du drain. Installer la moitié supérieure de l'anneau de serrage du drain.

Pré-traiter les pénétrations

Laisser un espace minimum de 3 mm entre les drains, les tuyaux, les lumières ou autres pénétrations et le carrelage en céramique, la pierre ou la brique environnante. Colmater tous les espaces autour des tuyaux, des lumières ou autres pénétrations avec un enduit fin renforcé au latex. Appliquer une couche généreuse** de liquide HYDRO BAN autour de l'ouverture. Couvrir d'une seconde couche** d'HYDRO BAN. Amener l'HYDRO BAN au niveau du carrelage ou de la pierre. Une fois sec, sceller le solin avec le mastic silicone LATASIL. Pour l'imperméabilisation des piscines, il est indispensable d'utiliser des accessoires de brides.

Isolation des fissures (couverture partielle)

La suppression des fissures doit être appliquée sur un minimum de 3 fois la largeur du carrelage ou de la pierre en cours de pose. Le carrelage installé sur la fissure ne peut pas être en contact avec le béton. Appliquer une couche généreuse** d'HYDRO BAN sur un minimum de trois (3) fois la largeur du carrelage à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau et laisser sécher. Lorsque la première couche est sèche au toucher, appliquer une deuxième couche généreuse** d'HYDRO BAN sur la première couche.

Comme variante, appliquer une couche généreuse** de liquide HYDRO BAN, 3 fois la largeur du carrelage, sur la fissure à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau et appliquer immédiatement le tissu d'imperméabilisation/antifracture de 150 mm de large dans le liquide humide sur la fissure. Presser fermement avec le pinceau ou le rouleau pour permettre au liquide de s'écouler complètement. Appliquer immédiatement une autre couche généreuse** de liquide HYDRO BAN sur le tissu et laisser sécher. Lorsque le premier traitement est sec, appliquer une couche généreuse** d'HYDRO BAN sur la première couche large, à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, et laisser sécher. Traiter le joint le plus proche de la fissure, du trait de scie ou du joint de reprise dans la pose du carrelage ou de la pierre avec le mastic silicone LATASIL.

*** L'épaisseur de la couche humide est de 15 à 22 mils (0,4 à 0,6 mm). Utiliser la jauge d'épaisseur de film humide pour vérifier l'épaisseur.*

Application principale

Attendre que les zones pré-traitées soient sèches au toucher. Appliquer une couche généreuse** d'HYDRO BAN au pinceau ou au rouleau sur le substrat, y compris sur les zones pré-traitées. Appliquer une autre couche généreuse** d'HYDRO BAN sur la première couche d'HYDRO BAN. Attendre que la couche de finition soit sèche au toucher, environ de 1 à 2 heures à 21 °C et 50

% d'humidité relative. Lorsque la dernière couche est sèche au toucher, examiner la surface finale pour détecter les trous d'épingle, les vides, les zones minces ou autres défauts. L'HYDRO BAN prend une couleur vert olive lorsqu'il est sec au toucher. Utiliser de l'HYDRO BAN supplémentaire pour colmater les défauts.

Protection

Protéger la membrane nouvellement installée contre l'exposition à la pluie ou à d'autres types d'eau pendant un minimum de 2 heures à 21 °C et 50 % d'humidité relative, même si elle est recouverte d'une installation de carrelage en céramique à couche mince, de pierre ou de brique.

Test d'étanchéité

Laisser la membrane durcir complètement avant de procéder au test d'étanchéité, généralement 2 heures après le durcissement final à 21 °C et 50 % d'humidité relative. Des conditions froides et/ou humides nécessitent un temps de durcissement plus long. Pour des températures de 10 à 21 °C, prévoir 24 heures après le durcissement final avant de procéder au test d'étanchéité.

Application des finitions

Une fois que l'HYDRO BAN est sec au toucher, le carrelage en céramique, la pierre ou la brique peuvent être posés par la méthode en couche mince avec un mortier à couche mince au latex LATICRETE. Laisser durcir HYDRO BAN pendant 2 heures à 21 °C et 50 % d'humidité relative avant de le recouvrir de mortier en couche épaisse, d'adhésifs époxy, de terrazzo ou de revêtements de sol résilients ou en bois sensibles à l'humidité. Ne pas utiliser d'adhésifs à base de solvants directement sur HYDRO BAN.

Système de drainage et pénétrations

Utiliser le mastic silicone LATASIL et la tige de renfort en mousse pour sceller l'espace entre le drain ou la pénétration et la finition. Ne pas utiliser de mortier-joint ou de remplissage pour joints.

Joints de reprise

Tous les joints de reprise du substrat des installations de carrelage en céramique, de pierre et de brique doivent comprendre des joints remplis de mastic. Toutefois, les joints remplis de mastic peuvent être décalés horizontalement d'une largeur de carreau par rapport à l'emplacement du joint de reprise du substrat afin de coïncider avec le motif du mortier-joint.

Joints de dilatation

Les installations de carrelage en céramique à couche mince, de pierre et de brique doivent prévoir une dilatation le long des creux, des coins, des autres changements de plan du substrat et sur tous les joints de dilatation du substrat. Des joints de dilatation dans le

carrelage en céramique, la pierre ou la maçonnerie sont également requis aux périmètres, aux surfaces de retenue et aux pénétrations. Utiliser le mastic silicone LATASIL et la tige de renfort.

Application d'HYDRO BAN® par pulvérisation

Suivre toutes les exigences d'installation et de préparation de la surface décrites dans ce document et dans les FD 663.5 et FDT 410. Le pulvérisateur utilisé pour l'application d'HYDRO BAN® doit être en mesure de produire un maximum de 22,8 MPa avec un débit de 3,6 à 6,0 L/min en utilisant un embout réversible 0,521 ou 0,631. Maintenir l'appareil plein d'HYDRO BAN pour assurer une application continue du liquide. La dimension du tuyau ne doit pas dépasser 30 m de longueur et 9 mm de diamètre. Appliquer un film continu d'HYDRO BAN en effectuant un chevauchement des jets**. Le film humide présente un aspect vert sauge et devient vert olive plus foncé en séchant. Lorsque la première couche est sèche jusqu'à l'obtention d'une couleur vert olive uniforme, soit environ de 45 à 90 minutes à 21 °C, inspecter visuellement le revêtement pour détecter tout vide ou trou d'épingle. Remplir tous les défauts avec du matériau supplémentaire et appliquer la deuxième couche** à angle droit par rapport à la première. L'épaisseur du film humide doit être vérifiée périodiquement à l'aide d'une jauge de couche humide. Chaque couche humide doit faire entre 0,4 et 0,6 mm d'épaisseur. Le revêtement séché combiné doit avoir une épaisseur de 0,5 à 0,8 mm.

Vérifier périodiquement l'épaisseur de l'application à l'aide d'une jauge de film humide pendant l'application d'HYDRO BAN pour s'assurer que l'épaisseur et la couverture appropriées sont atteintes. Le retour de jet et l'excès de pulvérisation consomment plus de produit. Pour obtenir l'épaisseur de film requise, le revêtement doit être exempt de trous d'épingle et de bulles d'air. Ne pas rouler à rebours le revêtement appliqué par pulvérisation. Laisser durcir l'HYDRO BAN conformément aux instructions de ce document, FD 663.5 et FDT 410 avant la pose du carrelage ou du fini en pierre.

Il est important de noter que les zones qui ne sont pas prévues pour recevoir l'HYDRO BAN doivent être recouvertes de ruban adhésif et protégées de tout excès de projection éventuel. Les joints de dilatation doivent être préservés et traités comme indiqué dans ce document, FD 663.5 et FDT 410.

*** L'épaisseur de la couche humide est de 15 à 22 mils (0,4 à 0,6 mm). Utiliser la jauge d'épaisseur de film humide pour vérifier l'épaisseur.*

6. DISPONIBILITE ET PRIX

Disponibilité

Les produits LATICRETE® et LATAPOXY® sont disponibles dans le monde entier. Pour connaître le nom du revendeur le plus proche de chez vous, contactez LATICRETE Europe S.r.l. :

+39 059 535540

info@laticreteurope.com

Pour plus d'informations sur le distributeur online, www.laticrete.eu.

Prix

Contactez LATICRETE Europe S.r.l. le plus proche de chez vous pour obtenir des informations complètes sur les prix.

7. GARANTIE

Le fournisseur garantit que le produit ne se détériore pas en conditions d'utilisation normales. Produit garanti (1) an. Contacter le Service technique pour de plus amples informations. Consulter 10. DOCUMENTATION :

- DS 230.13EU: 1 Year Product Warranty
- DS 230.10EU: 10 Year System Warranty

8. ENTRETIEN

LATICRETE® et LATAPOXY® sont des produits de haute qualité conçus pour réaliser des poses durables et éviter l'entretien. Toutefois, les performances et la durabilité peuvent dépendre d'un entretien approprié des produits, en fonction des produits de nettoyage utilisés.

9. SERVICES TECHNIQUES

Assistance technique

Pour information, appelez :

+39 059 535540

technicalservices@laticreteurope.com

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir la documentation technique et de sécurité, visitez notre site Web : www.laticrete.eu

Avertissements

Les informations et les consignes données à titre indicatif dans cette fiche technique sont basées sur les connaissances acquises au fil d'années d'application. LATICRETE® ne peut pas contrôler directement les conditions de pose et les modalités d'application du produit et n'assume aucune responsabilité concernant sa mise en œuvre. Avant d'utiliser les produits LATICRETE® effectuer des essais sur chantier pour vérifier si son utilisation est adaptée.

Nos produits sont couverts par une garantie dans la limite des conditions générales de vente, des spécifications

techniques et des certifications applicables expressément indiquées dans les fiches produit et la documentation technique qui les accompagne.

10. DOCUMENTATION

Les informations sur le produit sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse www.laticrete.eu. Ci-dessous la liste des documents concernés :

- DS 230.13 : Produit garanti 1 ans
- FD 025.0 : Garantie système de 25 ans
- FD 663.5 Instructions d'installation d'HYDRO BAN
- FDT410 Pulvérisation d'HYDRO BAN
- FDT 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois »